

Info-Garanties

Nouvelles et mises à jour à l'intention
des participants de régime



Reprise de l'évaluation des propriétés du Fonds immobilier de la Canada Vie

La Canada Vie a repris le processus d'évaluation des propriétés du fonds distinct immobilier, à l'égard duquel l'ensemble des transactions sont suspendues depuis mars 2020.

Que s'est-il passé?

Le 20 mars 2020, la Canada Vie a suspendu toutes les transactions dans son Fonds immobilier en raison de la volatilité des marchés entraînée par la COVID-19. Cette décision a été prise dans l'intérêt de nos investisseurs, puisque l'incertitude planait quant à l'évaluation des propriétés détenues par le fonds. Aucune transaction entrante ou sortante n'est autorisée à l'égard du fonds tant que la suspension temporaire demeure en vigueur.

Fonds visés par la suspension

- Fonds immobilier (CIGWL) (LREG)
- Fonds immobilier C (CIGWL) (REGWL) – principalement aux termes des régimes de placement seulement

La suspension temporaire des cotisations, des transferts et des rachats ne s'applique pas aux fonds de répartition de l'actif, comme les fonds à risque cible, les fonds à date cible et les fonds à date cible rajustés en fonction du risque, qui investissent dans un des fonds immobiliers susmentionnés.

Info-Garanties

Nouvelles et mises à jour à l'intention
des participants de régime



Situation actuelle

Nous avons repris l'évaluation des propriétés en juin. Des changements s'opèrent dans le marché, comme la levée graduelle des mesures d'urgence et une transparence accrue quant aux répercussions sur les flux de trésorerie dans le secteur immobilier, notamment au chapitre de la perception des loyers et des programmes gouvernementaux d'aide au loyer. Un tiers du portefeuille fera l'objet d'une évaluation à l'externe pour les trois prochains mois, tandis que les deux tiers restants seront évalués à l'interne, chaque mois. Ce processus fera passer les évaluations indépendantes d'une fréquence annuelle à trimestrielle, ce qui cadre mieux avec les pratiques exemplaires au sein de l'industrie. Chaque propriété fera l'objet d'une évaluation externe et de deux évaluations internes au cours d'un cycle de trois mois.

Bien qu'il y ait eu une amélioration marquée au chapitre de la transparence, la certitude quant aux évaluations n'est pas encore rétablie. Il y a un manque de transactions comparables offrant des repères d'évaluation. Par conséquent, l'industrie prend le soin d'indiquer que les évaluations comprennent un degré d'incertitude élevé. Nous ne sommes ainsi pas en mesure de lever la suspension temporaire visant les cotisations, les transferts et les rachats.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

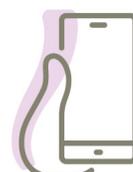
À la fin de juin 2020, vous pouvez vous attendre à ce que la valeur unitaire reflète les évaluations à jour. Vous pourriez également remarquer une baisse de la valeur unitaire. La COVID-19 a eu des répercussions négatives sur les biens immobiliers, comme sur la plupart des autres catégories d'actif. Nous croyons toujours que le secteur immobilier sera important pour la relance économique et qu'il joue un rôle important au sein d'un portefeuille diversifié.

Pour l'instant, la **suspension** des transactions au titre du Fonds immobilier **demeure en vigueur**. L'évaluation des propriétés détenues par le fonds constitue la première étape en vue de la levée de la suspension temporaire. Il y a toutefois quelques étapes à accomplir au préalable, notamment :

- L'évaluation des propriétés détenues par le fonds au moyen de sources internes et externes. Cette étape est en cours.
- Le retour à un degré de certitude approprié à l'égard des évaluations pour permettre les transactions dans le fonds. Cela se produira à mesure que les conditions du marché s'améliorent et que des transactions immobilières significatives sont conclues.
- L'ouverture du fonds aux cotisations
- La situation des liquidités et notre capacité à satisfaire les demandes de rachat une fois la suspension terminée doivent être acceptables
- L'acceptation et le traitement de demandes de rachat et de transfert

Info-Garanties

Nouvelles et mises à jour à l'intention
des participants de régime



Prochaines étapes

Nous continuons à placer les clients au cœur de nos actions. Nous offrons un processus qui facilite les versements aux participants qui présentent un besoin urgent et qui n'ont accès à aucune autre source de fonds pendant la suspension. Le montant de tout paiement versé sera déduit de la valeur du compte du participant.

Renseignements supplémentaires

Vous trouverez des réponses aux questions fréquentes au sujet du Fonds immobilier et des renseignements sur la suspension temporaire actuelle, y compris le programme d'aide au paiement, dans le site canadavie.com.

Nous ne savons pas encore quand la suspension sera levée, mais nous vous tiendrons au courant de tout changement important.

Nous sommes là pour vous aider.

Vous pouvez passer en revue les renseignements sur votre régime dans le site grsaccess.com. Une variété d'outils pratiques vous est offerte sous le menu Placements dans grsaccess.com, comme le Questionnaire sur le profil d'investisseur, les survols des fonds et les Fonds en bref.

Si vous avez des questions, appelez-nous sans frais au 1 800 724-3402 du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h HE.